



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25085578

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Unternehmensgerichts Eupen

24. Juni 2025

IA/
der Greffier

Grefte

N° d'entreprise 0789.726.092

Nom

(en entier): **Phantasma ex Machina**

(en abrégé):

Forme légale: société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège: Rathausplatz 5
4700 Eupen

Objet de l'acte : RECTIFICATION

Par suite d'une erreur matérielle, l'extrait de l'acte d'augmentation de capital de la société signé devant le notaire Anton Van Bael à Anvers-Berchem le deux juin deux mille vingt-cinq, publié aux annexes du Moniteur belge du dix juin deux mille vingt-cinq sous le numéro 25336280, mentionnait que cet acte a été signé le dix-huit décembre deux mille vingt-trois, alors que cet acte a été signé le deux juin deux mille vingt-cinq.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
ANTON VAN BAEI - NOTAIRE

Déposé en même temps:
-l'expédition de l'acte du 2 juin 2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).